



Assemblée générale

Distr. générale
12 août 2011
Français
Original : anglais

Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement

Première session de travail
New York, 18-21 avril 2011

Rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement

Rapporteur : Léo Faber (Luxembourg)

Rectificatif

Section III. Résumé par le Président des principaux points abordés lors des débats

1. **Vue d'ensemble, première phrase**

Remplacer décembre 2011 *par* décembre 2010.

2. **Troisième jour : cadre, mesures et mécanismes régionaux de protection
des droits de l'homme, quatrième paragraphe**

La première phrase *devrait se lire comme suit* :

Dans son exposé, M^{me} Bras Gomes, du Ministère portugais du travail et de la solidarité sociale, a fait référence à certains des instruments les plus importants dans le domaine des droits de l'homme, de nature contraignante pour les 47 États membres du Conseil de l'Europe, notamment la Convention européenne des droits de l'homme, la Charte sociale européenne et son Protocole additionnel de 1992 qui garantissent des mesures de protection spécifique en faveur des personnes âgées en matière de sécurité sociale.

